

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet			
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)			

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁶
2019	2019	18/06/2025	22/09/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁷	25/02/2025 02/04/2025 19/06/2025 09/10/2025	Nombre de présents	10 15 27 26
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	25 février 2025: rapport annuel 2024, bilan à mi-parcours. 02 avril 2025 : bilan à mi-parcours: analyse des questionnaires, retour de la visite de l'espace des Roches rouge avec le PNPE. 19 juin 2025: installation de la nouvelle CLDR et travail sur l'espace de quartier des Roches rouges (questionnaire). 09 octobre : visite du site de l'espace de quartier des Roches rouges.		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet			
Intitulé du projet			
Priorité du projet			
Calendrier d'exécution	Proposition de programmation des projets à 3 ans : 2026 : projet n°21 : Valoriser la carrière des Roches rouges → session de septembre 2026 2027 : projet n°25 : Aménager une maison de village aux Ecacheries → session de mars 2027		

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.



Fondation Rurale
de Wallonie

ODR de Beloeil – CLDR du 25 février 2025 – Compte rendu

Membres de la CLDR :

Citoyens	Présent	Excusé	Absent
ALKASSOUM DIALLO Aïcha			X
COLIN Paulette			X
COUPLET Pascale			X
DELBECQ Caroline	X		
DELEHOUEZEE Véronique			X
DELARUE Christian			X
DELPLANQUE Sabine		X	
DRAMAIX Line		X	
HANNEUSE Eric			X
LELEUX Ludy	X		
MANFROY Bernadette			X
NEIRYNCK Noël	X		
NEIRYNCK Lucien			
POLLART Philippe			X
QUINTIN Fernand			X
SILVESTRE-TILMANT Virginie	X		
VAN MOER Linda			X
VERPOORT Marcel			X

Conseillers communaux	Présent	Excusé	Absent
GALAND Anthony	X		
DEGAND Jean-Vincent			X
CHEVALIER Cécile	X		
BIEBUYCK Pascal		X	
MALFAIT Valentin	X		
AMORISON Emile	X		
LETURCQ Daniel		X	
VANDENABEELE Alicia	X		

Invités :

	Présent	Excusé	Absent
Bastien Marlot – Commune de Beloeil - Bourgmestre	X		
Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural		X	
Eric Evrard- FRW – Agent de développement	X		
Robin Penay- FRW – Agent de développement	X		
Chantal Kaboré – Commune de Beloeil - Observatrice		X	
Hubert Willems – Commune de Beloeil – Observateur		X	

1. Introduction

Alicia Vandenabeel, présidente de la CLDR, remercie les membres présents. Elle fait état, suite aux élections communales, du renouvellement du quart communal siégeant au sein de la CLDR et excuse deux conseillers. Comme paru dans la presse deux conseillers de la minorité participeront également en tant qu'observateurs. Ceux-ci sont empêchés pour cette réunion.

Elle signale la présence du Bourgmestre ; celui-ci précise qu'il s'agira d'une présence unique comme observateur et pour souhaiter de bons travaux à la CLDR. Sur ce point, il rappelle la bonne nouvelle parue dans la presse, l'obtention de la Ministre Dalcq de la subvention pour la réalisation des logements intergénérationnels dans l'ancienne école communale de Grandglise.

2. Approbation du compte rendu du 05 mars 2024

La FRW explique le décalage de presque un an entre cette réunion et la précédente par plusieurs facteurs:

- les périodes de prudence en amont des élections législatives et communales ne permettant pas la tenue de réunions
- La désignation des nouveaux membres du conseil communal.

Le compte rendu est approuvé.

Il est rappelé que les comptes rendus de la CLDR sont repris sur le site de l'opération de développement rural de Beloeil ainsi que le contenu du PCDR et l'actualité de l'opération.

3. Rapport annuel de l'Opération de Développement Rural 2024.

Etat d'avancement des projets du PCDR

L'actualité des projets du PCDR est passée en revue et commentée par les Agents de Développement (AD); la CLDR et les AD y apportent des informations complémentaires sur certaines fiches projets.

Fiche projet n°16 Mettre en place une cantine durable

Le Bourgmestre rappelle la qualité du travail accompli par la cuisine du CPAS ; pas moins de 400 repas sont servis par jour pour toutes les tranches d'âges.

Les récents travaux au Home de Grandglise ont intégré une cuisine professionnelle aux normes AFSCA permettant de travailler avec des produits frais.

Il signale l'adhésion de la commune au conseil politique alimentaire (CPA) de WAPI. Ce réseautage sera utile notamment pour l'établissement de marchés publics cadres.

Le rôle aussi social du "mieux manger" est relevé, notamment au près des enfants par exemple via des jeux de redécouverte des goûts.

La présidente pour avoir développé cette approche dans son cadre professionnel via le projet Proxial de la Province de Hainaut relève la difficulté de mise en place de filière d'approvisionnement locales pour les cantines (ex : quantités de certains produits disponibles insuffisante).

La proposition est faite de fusionner cette fiche projet avec la N°17 valoriser les produits locaux. S'il y a une marque d'intérêt, un groupe de travail pourrait être constitué pour actualiser et affiner le contenu.

Fiche projet n°24 Créer un verger conservatoire

La CLDR demande où en est la création d'un préau d'accueil et de parking, pour l'accueil notamment de public scolaire, corollairement un stationnement dédié à un bus sera à minima. Seules 5 places paraissent insuffisantes.

La procédure signalée lors de la précédente CLDR (demande de Certificat d'Urbanisme 2) doit être renouvelée.

Le Bourgmestre signale la volonté de la commune de finaliser ce projet comme en atteste l'inscription d'une somme au budget 2025.

Fiche projet n°2 Créer des logements intergénérationnels

Le dossier portant sur l'ancienne école de Grandglise est au stade du projet.

Fiche projet n°11 Opération « Entrées de village »

La Présidente signale que la Collège a récemment pris connaissance des rendus visuels et qu'ils sont insatisfaisants. Elle cite comme exemple une photo de paysage lambda pour la Thurawagnie ou une discordance entre le slogan et la photo (« Basècles cité des Marbriers » - photo du carnaval).

La chose sera donc à retravailler avec la CLDR. Les emplacements sont quant à eux identifiés.

La question d'un éventuel sponsoring sur les supports est posée ; cependant l'espace disponible est limité et la « cohabitation visuelle » pourrait poser problème.

La présidente signale que les visuels pourraient s'orienter vers des dessins et non plus des photos, ce qui offrirait plus de marge en terme de personnalisation des villages.

Un membre rappelle la justesse du délai, les conclusions de la CLDR devant être adressée au Collège dans les 8 jours. Il se félicite que la réflexion puisse être peaufinée.

Fiche projet n°19 Opération « Chapelles »

La FRW rappelle une nouvelle disposition du code du patrimoine permettant de solliciter des subsides pour la valorisation du Patrimoine (50% sur un montant plafonné). Cette démarche permettrait de mettre en valeur les initiatives du groupe de travail. Ce dernier sera relancé prochainement.

Fiche projet n°23 Adopter un Plan Communal de Développement de la Nature

La réponse est apportée par les appels à projets « BiodiverCité ». Les AD signalent que pour 2025 seule la subvention à la distribution d'arbres devrait être disponible. Des projets bénéfiques pour la biodiversité et non coûteux peuvent néanmoins être réfléchis, comme par exemple la gestion différenciée de certains espaces publics.

Fiche projet n°28 Créer et animer un réseau d'Ambassadeur de Quartier

Les AD signalent le dynamisme de comité de l'Espace Odéon et la journée de l'abeille dont cette année sera la 3^{ème} édition (en mai 2025). Cette initiative a été relevé par le GAL des plaines de l'Escaut et souhaite répliquer l'événement dans d'autres communes. De même, des liens se créent entre les Amis des Abeilles de Stamburges et le comité de la Drève Ninove. Ces derniers souhaiteraient organiser une activité conviviale du type "fête des voisins" ou une fête du sureau sur le site tout en profitant de l'expérience des amis des abeilles.

Fiche projet n°13 Opération « Piedsentes »

Les AD signalent la collaboration de la Province de Hainaut pour la mise à jour de la cartographie des chemins et des sentiers de l'Atlas de 1841 ; la présidente rappelle la création par l'Office de Tourisme de Beloeil de plusieurs circuits découvertes des villages de l'entité.

La FRW rappelle que l'aménagement de voies douces est éligible au développement rural et peut être phasé.

Fiche projet n°1 Adopter un Schéma de Développement communal

Les AD signalent que ce projet figure dans la nouvelle déclaration de politique communale.

Fiche projet n°10 Aménager les carrefours dangereux

Le Bourgmestre signale que des interventions sont prévues en 2026 au carrefour des 6 branches de Grandglise. Elles se poursuivront par la rénovation de la piste cyclable de la rue de la Station dans un premier temps pour se poursuivre sur la chaussée Brunehaut.

Fiche projet n°12 Aménager la Drève Ninove et la place Paul Pastur

La présidente signale que la reconfiguration de cette place ne coulerait pas de source et nécessiterait d'y intégrer le fonctionnement et l'avenir du site Paul Pastur. En effet, le site sert à plusieurs fonctions et activités académie de musique, classes de percussion et de musique de chambre, salle de judo, archives communales, ancien logement, etc.

Un membre relève l'aspect sensible d'un réaménagement sur le plan des interactions avec le stationnement lors de ces activités et aussi celui des riverains ; pour ces derniers il relève que depuis la rédaction de la fiche projet en 2018 plusieurs bâtiments jouxtant cet espace ont été chacun reconvertis en plusieurs logements, ce qui a accru la demande en stationnement.

En conclusion, l'activation de cette fiche devrait idéalement être précédée d'un master plan de ce quartier pour en déterminer les lignes directrices et balises.

Fiche projet n°15 Créer un atelier rural

La FRW rappelle la philosophie d'un tel projet : la rénovation ou la construction d'une infrastructure accueillant un jeune entrepreneur qui profite durant une période limitée d'une infrastructure de qualité pour un loyer modeste.

Fiche projet n°17 Valoriser les produits locaux

Ce projet serait peut-être développé en lien avec la fiche portant sur la cantine durable.

Fiche projet n°18 Reconversion de la Halle aux marchandises en Maison Rurale

Le Bourgmestre signale l'état de dégradation avancée de l'annexe, la commune sera dans l'obligation de la démolir pour garantir la sécurité du public.

La FRW signale qu'à l'époque de la conception de la fiche, le Foyer culturel avait manifesté son intérêt de pouvoir y tenir des activités une fois rénové ; les riverains partie prenante dans la renaturation de la drève Ninove étaient également intéressés pour un local de réunion.

La manifestation d'intérêt serait peut-être à révéifier ; si celle-ci n'était plus de mise, la question de l'affectation devrait être posée. De même, toute réaffectation devra prendre en compte la densité d'activités qui se tiennent sur la Place Paul Pastur (cf. supra). Le projet devra veiller à ne pas amplifier la saturation actuelle en parking sur la place.

Fiche projet n°20 Valoriser la carrière "Bleu"

Les AD précisent qu'il s'agit de la seule carrière communale et que l'intention de la fiche s'articulait avec la remise en vie du musée de la pierre ; sur ce point une participante signale la dégradation des modèles en plâtre stockés dans des conditions humides.

La FRW signale d'anciennes tentatives de mise en réseau de ce musée avec d'autre croisant la même thématique (le sous-sol) pour décliner des choix d'exposition complémentaires à l'échelle de plusieurs communes de la WAPI en développement rural.

Fiche projet n°21 Valoriser la carrière des Roches Rouges

La FRW rappelle la philosophie de cette fiche : à la fois valoriser la curiosité géologique qu'est la pierre de sable et la biodiversité engendrée post-exploitation sur les sables et grès nus (espèces pionnières). Celle-ci justifie le statut Natura 2000 d'une partie du site et, par conséquent, la possibilité de subvention à 100 % pour restauration des milieux ouverts actuellement emboisés.

Le Bourgmestre rappelle le caractère privé du site jouxtant l'ancien camping communal des Roches Rouges ; comme évoqué dans la presse il développe la position du nouveau collègue par rapport à la réaffectation du site communal : un espace de quartier dédié à la convivialité et au développement de la biodiversité et sa à découverte (ex activités pédagogiques) ; les orientations d'aménagements seraient l'objet d'une concertation citoyenne sous la houlette de la présidente de la CLDR.

La FRW rappelle que les intentions exposées cadrent avec celle de catégories de projets éligible au DR, à savoir les projets de catégorie 2 et 3 - cfr annexe dont le taux de subventionnement est de 80 % pour une assiette de subvention maximale de 500.000 €

Ce point est réabordé lors de la priorisation de projets à activer dans les 3 ans.

Fiche projet n°25 Aménager une Maison de Village aux Ecacheries

Ce point est débattu lors de la priorisation de projets à activer dans les 3 ans.

Fiche projet n°27 Créer un potager partagé

La CLDR rappelle la difficulté d'un tel projet, induisant une certaine discipline dans sa mise en œuvre sur le long terme, le risque étant que les porteurs assurant le suivi abandonnent le projet.

Fiche projet n°30 Opération « Cœur de village » à Quevaucamps

Fiche projet n°31 Opération « Cœur de village » à Stambruges

Fiche projet n°32 Opération « Cœur de village » à Grandglise

Concernant ces trois projets, le Bourgmestre rappelle que l'époque n'est plus aux grands projets tel que celui de la place de Basècles et signale qu'ils ne cadrent peut-être plus avec les souhaits de l'époque.

Actuellement la priorité de l'aménagement des espaces public se concentre sur le cœur de Beloeil.

La FRW rappelle des appels à projets précédents portant sur une déminéralisation des espaces publics en vue d'une meilleure résilience climatique (surchauffe, gestion des eaux pluviales), ce qui en partie visé pour ces cœurs de village. De telles intervention de taille modeste pourront peut-être soutenues financièrement par la Région wallonne.

Fiche projet n°36 Réaliser un Masterplan de valorisation écologique et récréative de la Forêt Indivise

La FRW rappelle que cette fiche découle des problématiques diverses soulevées à l'époque, notamment les points d'entrée périphériques peu présents, les cheminements complexes (balisage).

Programmation des projets à 3 ans

La programmation établie en 2024 est rappelée :

2024: projet n°25 : Aménager une maison de village aux Ecacheries.

2025: projet n°18 : Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale.

2026 : projet n°12 : Aménager la Drève Ninove et la place Paul Pastur.

Au vu des débats, il apparaît prématuré de laisser les projets 18 et 12 dans la priorisation à 3 ans. La CLDR estime en effet que préalablement à leur activation une étude et un recensement des activités sur le site doit être réalisés. Etant donné que le PCDR de Beloeil est valide jusqu'en 2029, il est proposé de repasser en revue les fiches-projets éligibles par le Développement Rural. L'objectif étant de proposer une programmation plus réalisable. Après débat, la CLDR propose la programmation suivante:

2025 : projet n°21 : Valoriser la carrière des Roches rouges.

2026 : projet n°18 : Aménager une maison de village aux Ecacheries.

2027 : projet n°13 : Opération « Piédssente ».

4. Bilan à mi-parcours premières réflexions

La FRW rappelle qu'il s'agit d'une exigence légale à mi-parcours de la validité du PCDR. L'évaluation de la stratégie et de l'avancement des projets a été réalisée lors de la précédente CLDR.

Le fonctionnement de la CLDR doit lui aussi être évalué. Pour ce, une série de question a été mise au point par la FRW. Il apparaît que les membres doivent se donner le temps de la réflexion pour y répondre. Un questionnaire sera mis en ligne à leur attention et transmis sous format papier pour les membres non connectés. Une réunion de CLDR sera programmée pour travailler cette évaluation avant la réunion d'information grand public d'avril.

5. Divers

Participation aux réunions et choix du local un membre relève une nouvelle fois la faible participation à cette réunion et déplore l'acoustique de la salle. C'est également le cas à la maison de village de Wadelincourt ; le confort de la salle mise à disposition aux Ecacheries est quant à lui perfectible.

La présidente signale que la grève de la poste et le retard induit sur les invitations peut expliquer cette faible participation. Elle informe la CLDR que la commune va lancer un recrutement pour renforcer la CLDR, la campagne de communication va être enclenchée et une séance d'information aura lieu le 10 avril à la cafétéria du Foyer culturel.

Pour la salle, elle propose le réfectoire de l'école communale de Beloeil.

La FRW propose comme c'est le cas pour d'autre CLDR de bloquer d'emblée les 4 dates pour les réunions obligatoires un rappel sms précédent les réunions pourrait aussi être envoyé . La CLDR s'aligne sur ces suggestions.

Le secrétariat,

La Présidente,

Fondation Rurale de Wallonie

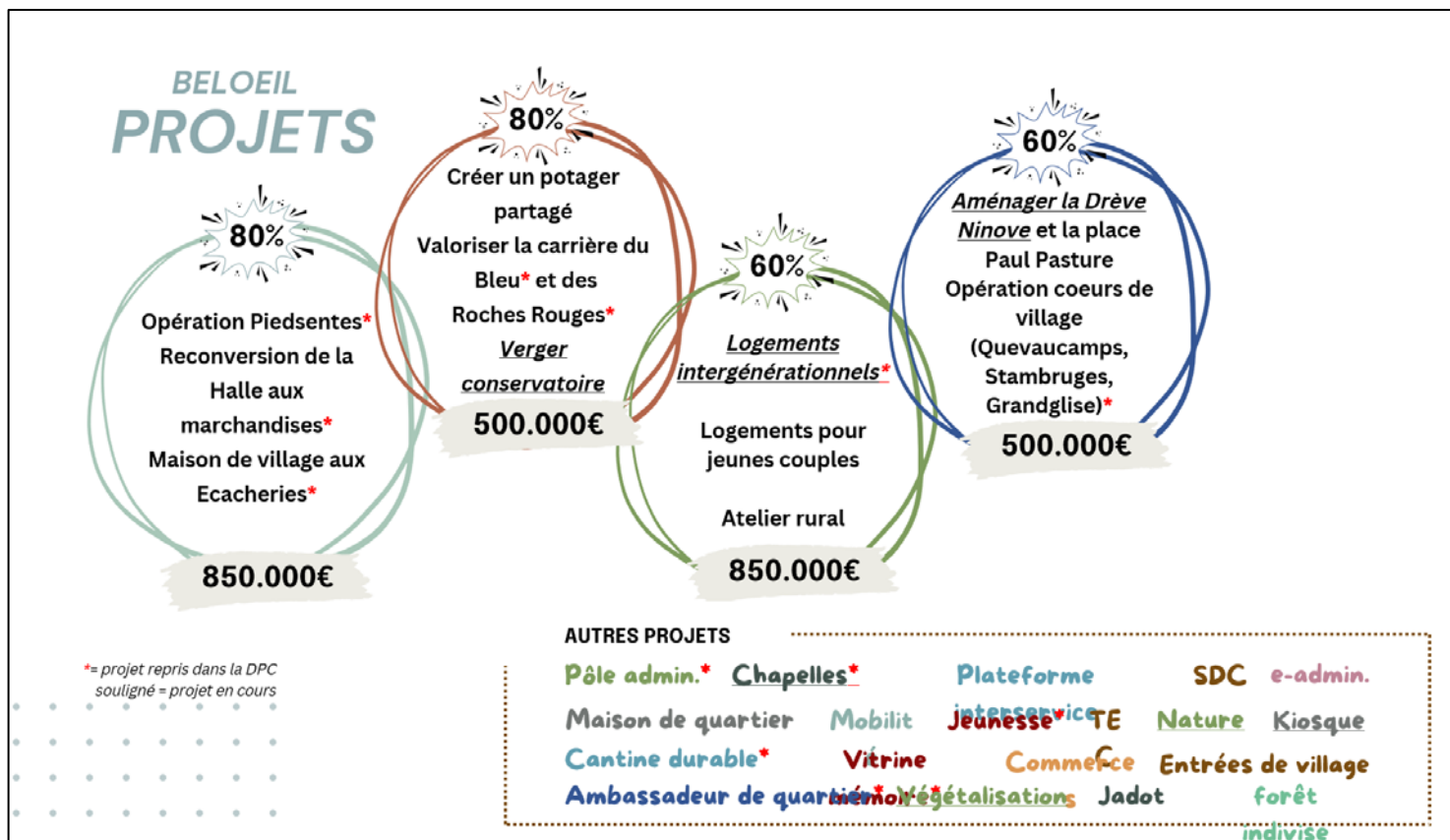
Madame Alicia Vandenabeele,

Annexes

10 - Dispositions relatives aux taux et plafond de subvention applicables aux projets inscrits en convention dans le cadre d'un PCDR approuvé par le GW

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850.000 €	680.000 €
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80 %	500.000 €	400.000 €
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80 %	500.000 €	400.000 €
4	Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000 €	510.000 €
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7	Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8	Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80 %	250.000 €	200.000 €

Plus d'informations: www.agriculture.wallonie.be





Fondation Rurale
de Wallonie

ODR de Beloeil – CLDR du 02 avril 2025 – Compte rendu

Membres de la CLDR :

Citoyens	Présent	Excusé	Absent
ALKASSOUM DIALLO Aïcha			X
COLIN Paulette			X
COUPLET Pascale			X
DELBECQ Caroline		X	
DELEHOUEZEE Véronique	X		
DELARUE Christian			X
DELPLANQUE Sabine		X	
DRAMAIX Line	X		
HANNEUSE Eric			X
LELEUX Ludy	X		
MANFROY Bernadette	X		
NEIRYNCK Noël		X	
NEIRYNCK Lucien	X		
POLLART Philippe	X		
QUINTIN Fernand		X	
SILVESTRE-TILMANT Virginie		X	
VAN MOER Linda			X
VERPOORT Marcel			X

Conseillers communaux	Présent	Excusé	Absent
GALAND Anthony	X		
DEGAND Jean-Vincent	X		
CHEVALIER Cécile	X		
BIEBUYCK Pascal	X		
MALFAIT Valentin	X		
AMORISON Emile		X	
LETURCQ Daniel	X		
VANDENABEELE Alicia	X		

Invités :

	Présent	Excusé	Absent
Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural	X		
Eric Evrard- FRW – Agent de développement	X		
Robin Penay- FRW – Agent de développement	X		
Chantal Kaboré – Commune de Beloeil - Observatrice	X		
Hubert Willems – Commune de Beloeil – Observateur	X		

1. Introduction.

Alicia Vandenabeel, présidente de la CLDR, remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour. Elle signale que Fernand Quintin n'est plus domicilié dans l'entité et donc, de fait, n'est plus membre de cette assemblée.

2. Approbation du compte rendu du 25 février 2025.

Le compte rendu est approuvé.

Un membre absent lors de la réunion s'est étonné, à la lecture du compte rendu, que l'activation de la fiche projet portant sur la rénovation de l'ancienne école des Ecacheries n'ait pas été prévue pour 2025 alors que le bâtiment se dégrade; il rappelle le temps écoulé depuis la rédaction du PCDR et les projets avortés, dont le dernier hors de prix frisant le million d'euros; il rappelle que la priorité est d'offrir aux habitants la possibilité de se réunir dans des conditions confortables et prône pour un projet sobre.

La Présidente confirme que les intentions de la commune vont dans ce sens et rappelle que les besoins et options devraient être mis à jour et donc redéfinis en vue d'actualiser la fiche projet; un groupe de travail pourrait être constitué à cet effet.

Le secrétaire signale que les dégradations observées sur place lors des réunions de CLDR relèvent pour certaines de la gestion en bon père de famille comme des tuiles soulevées, des gouttières bouchées ou des ligneux poussant dans la maçonnerie.

La Présidente propose de relayer en interne vers les services concernés pour interventions. Le retour des suites sera fait à la CLDR.

3. Bilan à mi-parcours de l'ODR : fonctionnement de la CLDR.

La Présidente explique que dans la foulée de la dernière rencontre, les membres de la CLDR ont eu la possibilité de remplir un questionnaire portant sur le fonctionnement de l'assemblée.

La FRW commente les résultats :

9 réponses ont été enregistrées. Les 12 questions ont reçu les moyennes suivantes :

N°	Questions	Moyenne
1	Les membres de la CLDR représentent la majorité des catégories d'âges de la commune. (1 = pas du tout d'accord; 10 = tout à fait d'accord).	5,77
2	Les membres de la CLDR représentent l'ensemble des villages de la commune.	6,77
3	Les membres de la CLDR ont des points de vue et des thématiques de prédilections différents.	6,88
4	Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis.	6,88
5	La CLDR est un lieu de débat démocratique.	7,44
6	La CLDR formule des avis ou des propositions d'initiative.	8,11
7	Des groupes de travail sont mis en place et ouverts à un public plus large.	7,55
8	Les objectifs des réunions, leur ordre du jour et les comptes-rendus sont clairs.	8,55
9	Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales.	7,88
10	L'avis de la CLDR est suivi par l'Administration et les autorités communales.	7,55
11	Les membres de la CLDR prennent part à l'élaboration et la concrétisation des projets.	7,22
12	Les membres de la CLDR sont tenus au courant de l'évolution des projets.	7,88

Les constats mentionnés dans les commentaires portent essentiellement sur la tranche d'âges 23-30 ans difficile à mobiliser pour la CLDR ainsi que les nouveaux habitants et la difficulté de maintenir l'enthousiasme des participants sur le long terme.

Plusieurs suggestions ont été émises, comme l'envoi simultané des invitations par mail et voie postale, l'établissement d'un calendrier des réunions sur l'année, l'amélioration de la disposition du mobilier pour rendre les réunions plus conviviales.

En ce qui concerne le groupe chapelles, il est regretté le long temps mort depuis la dernière rencontre et il est proposé de travailler avec le groupe patrimoine de Stambruges pour ce qui concerne les chapelles de Grandglise.

Au terme de la présentation le CLDR n'émet aucun commentaire.

4. Projet du site des Roches rouges, retour de la visite du 14 mars avec le PNPE.

La FRW cadre le contexte du site et les premières observations faites par les agents de développement.

La parcelle concernée a une surface de +/- 2,75 Ha et est jouxtée au sud par une parcelle communale boisée de +/- 4,65 Ha.

En ce qui concerne le plan de secteur, la première parcelle (B190a33) est en zone forestière et la seconde (B190y36) en zone essentiellement dédiée à de l'équipement et de loisirs

Les 2 parcelles sont concernées par le statut Natura 2.000 avec pour l'une une Unité de Gestion 11 (Terres de cultures et éléments anthropiques) et l'autre une UG 8 (Forêts indigènes de grand intérêt biologique).

Les 2 bâtiments d'origine du camping (+/- 30 et +/- 110 m²) sont encore présents et relativement bien conservés ; la question de leur réaffectation sera donc à aborder avec la CLDR, les riverains et les utilisateurs potentiels/pressentis (ex : Foyer culturel, les amis de la nature, les écoles..).

Les cheminements initiaux sont encore, pour certains, bien marqués et indurés, ce qui laisse supposer que de grosses interventions pour les restaurer ne sont pas nécessaires. De même, après

une visite sur site, il est constaté la présence de chemins de fait qui relient les différents cheminements existants.

La visite du 14 avril avec le chargé de mission Patrimoine naturel et Biodiversité du PNPE, les agents communaux en charge du DR et de l'environnement a débouché sur les observations et recommandations suivantes :

Dégâts de sangliers :

Ceux-ci impacteront les aménagements futurs ; une clôture du site sera indispensable pour garantir la préservation des milieux présents et aménagements réalisés.

Présence de robiniers faux acacias :

Cette plante est très invasive sur sols sableux et difficile à éradiquer lorsqu'elle est installée, elle doit impérativement être supprimée, les quelques grands individus semenciers sont à abattre et les jeunes rejets à excaver avec un petit engin de chantier.

Relique de zone à bruyères :

Plusieurs buissons de bruyères sont encore observables ; il est proposé de restaurer cette zone de quelques ares par un étrépage (enlèvement de la couche superficielle pour activer le stock semencier).

Suite à la visite une première intervention a été menée les 27 et 28 mars par l'équipe de TransVert.

Présence de plantes exotiques/invasives et de déchets inertes:

Plusieurs espèces de plantes non souhaitées sont présentes comme du bambou ou des buddleia (arbre à papillons); leur élimination serait à la portée de groupes de travail, d'actions citoyennes encadrées par le PNPE. L'élimination de quelques déchets inertes résultant du démantèlement des espaces de camping pourrait, elle aussi, se faire par ce biais (ex : opération -BE WaPP)

A signaler que les gros massifs de lauriers *sp* seront à faire éliminer par entreprise (plante difficilement compostable).

Actions participatives :

Plusieurs suggestions ont été émises : gestion participative avec la CLDR, Groupe de Travail Biodiversité, Opération Bewapp ; en amont, une visite découverte du site avec le PNPE pourrait être proposée en mai (ndlr : des inventaires faune/flore vont démarrer en début de saison).

Cheminements :

Une induration de chemins n'est pas souhaitable, des cheminements type caillebotis seraient à privilégier (ndlr : le souhait de la commune est une approche sobre des aménagements dont celui des cheminements).

Grande parcelle boisée :

Il s'agit d'un très bel exemple de boisement sur sol sableux, le potentiel pédagogique est réel et induit de réfléchir donc à une signalétique spécifique.

Grands arbres morts sur pied :

Ils constituent des « chandelles écologiques » propice à de nombreuses espèces se nourrissant de bois mort (larves, champignons) ou de ces dernières (pics) ; à conserver donc. Ceux en bordure de chemins sont à rabattre à +/- 3 mètres pour une raison de sécurité

Tranchées d'exploitation de pierre de sable :

Ces témoignages sont intéressants (histoire, géologie) et idéalement à mettre en valeur.

Points de vue vers la carrière des Roches rouges :

Idéalement à mettre en valeur et exploiter sur le plan pédagogique.

Ancienne carrière des Roches rouges :

Bien qu'elle soit privée, elle appartient à la mémoire du lieu et son devenir pourrait susciter des questionnements des riverains lors de la phase de consultation (ndlr nécessaire à l'actualisation de la fiche projet en vue de solliciter une intervention financière du développement rural)

Proposition a été faite de mener la réflexion sur son devenir en parallèle du projet communal; plusieurs sources de subventions sont possibles via le PNPE, Natagora.

5. Divers

Journée Maya et biodiversité.

Chantal informe la CLDR de la date de cette manifestation dont ce sera la 4^{ème} édition ; elle signale que ce projet est soutenu par le programme Leader du GAL des Plaines de l'Escaut et invite les membres à participer à l'évènement le 10 mai.

Acoustique des salles de réunions.

Face à l'acoustique plus que perfectible de certaines salles communales, dont la maison de village de Wadelincourt, un membre a fait une recherche de prix de panneaux acoustiques ; une offre de 2.500 € lui est parvenue et il en détaille le contenu. Elle est donnée au relai communal pour faire suivre au BEST (Bureau d'Etudes du Service Travaux).

Fiche projet n°18 : Rénovation de la Halle aux marchandises de Quevaucamps.

Un membre s'étonne de la disparition de cette fiche dans la prévision des fiches à activer dans les 3 ans. Sa proximité du musée de la bonneterie géré par l'ASPB (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Beloeil) pourrait être un plus pour y rapatrier les collections du musée du marbre, gérées par la même association.

La Présidente rappelle que différentes propositions ont été faites à l'association sans qu'elle n'embraye et que les subsides communaux n'ont pas été activés par l'anciennes présidente; différents sons de cloche, différentes versions, ont été émises ou circulent quant aux intentions de collaboration de l'ASPB avec la commune. La Présidente n'est cependant pas opposée à échanger sur le sujet avec les nouveaux membres s'ils le souhaitent.

La Présidente signale que le local du musée de la bonneterie et la halle aux marchandises ne doivent pas être abordés tels quels car ils se trouvent au cœur d'un périmètre méritant une réflexion stratégique quant aux affectations actuelles et futures de ses composantes : la place Paul Pastur, le complexe de l'ancienne bonneterie, la drève Ninove.

Recrutement CLDR.

La Présidente rappelle la date et l'heure de la soirée d'information relative au recrutement de nouveaux membres pour la CLDR : le 03 avril à 18h30 à la cafétéria du Foyer culturel

Le secrétariat,

La Présidente,

Fondation Rurale de Wallonie

Madame Alicia Vandenabeele,

ODR de Beloeil – CLDR du 19 juin 2025 – Compte rendu

Membres de la CLDR :

Citoyens	P	E	A	Citoyens	P	E	A
ALKASSOUM DIALLO Aïcha	X			LAURENT Benoit	X		
BRUYERE Daniel	X			LECLERCQ Gaston	X		
CANGE Brice		X		LELEUX Ludy	X		
CHARPENTIER Claude	X			L'ERARIO Caroline		X	
COUPLET Pascale			X	MAHIEU Pascale	X		
CROES Lionel		X		MANFROY Bernadette	X		
DANNAUX Kévin	X			MARS Roger			X
DECAIGNY Anthony		X		MEERT Didier	X		
DELARUE Christian			X	NEIRYNCK Lucien		X	
DELBECQ Caroline	X			NEIRYNCK Noël		X	
DELCOURT Alexandre		X		PITTAU Francesco	X		
DELEHOUZEE Véronique	X			POLLART Philippe	X		
DELPLANQUE Sabine	X			PROVOST Florence	X		
DRAMAIS Carine	X			RIGAUX Timothée	X		
DRAMAIS Line	X			ROUSSEAU Alexis		X	
FERAIN Murielle			X	SALAMONE Anne-Sophie	X		
FLASSE Luka	X			SCHRIVEL Julie		X	
JAVOTTE Cassandre			X	STRUBBE Cyril			X
LACROIX Benjamin		X		VERPOORT Marcel			X
LALLEMAND Judith	X			VIDA Alexandra Melissa	X		

Conseillers communaux	P	E	A
VANDENABEELE Alicia	X		
GALAND Anthony	X		
MALFAIT Valentin		X	
DEGAND Jean-Vincent		X	
CHEVALIER Cécile		X	
BIEBUYCK Pascal			X
AMORISON Emile	X		
LETURCQ Dany			X

Invités :

	P	E	A
Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural	X		
Eric Evrard- FRW – Agent de développement	X		
Robin Penay- FRW – Agent de développement		X	
Chantal Kaboré – Commune de Beloeil - Observatrice	X		
Hubert Willems – Commune de Beloeil – Observateur		X	

1. Introduction

Alicia Vandenabeel, présidente de la CLDR, remercie les membres ayant renouvelé candidature et ceux ayant postulé ; elle rappelle que comme indiqué dans l'invitation, la nouvelle composition de la CLDR a été approuvée la veille par le Conseil communal. Cette réunion est donc particulière puisqu'elle s'inscrit entre le Conseil et la signature, à venir, des délibérations officialisant la Commission.

Il s'agit là d'une première mise en jambes par une exercice pratico pratique hyper concret sur une fiche du PCDR plébiscitée par l'ancienne CLDR: l'aménagement de l'ancien camping des Roches rouges avec seulement deux balises y créer un lieu dédié à la convivialité et à la biodiversité.

2. Présentation de membres de la CLDR

La Présidente invite les anciens et nouveaux membres à faire connaissance par une brève présentation : nom, village, centres d'intérêt.

Il en ressort que les principaux centres d'intérêt sont l'environnement, le patrimoine, l'histoire, le folklore, les chapelles, le tourisme, les sports la biodiversité et la pédagogie y liée, la petite enfance, la ruralité et sa pérennisation, la nature, la culture,.

Plusieurs membres ayant reconduit leur candidature font partie de deux groupes actions, le groupe Chapelles et patrimoine et les amis des abeilles et des pollinisateurs ; un nouveau membre représente le comité du kiosque de Grandglise et le GRAC Beloeil ; le secrétaire explique que leur expérience dans ces projet leur confèrent une expertise qui sera utile à la CLDR si de nouvelles actions citoyennes étaient enclenchées.

3. Exercice collectif sur le questionnaire.

Echanges préalables :

En préalable et en réponse à un membre de la CLDR, Alicia rappelle les antécédents du site et le pourquoi de l'impossibilité d'y redévelopper un camping.

Ce camping « familial » avec le temps a vu plusieurs emplacements se transformer en habitat permanent avec la précarité y liée ; les résidents ont été relogés avec l'aide du CPAS et le site assaini par la commune. L'asbl gestionnaire quant à elle a vieilli, s'est essouffée et finalement a été dissoute et il n'est pas envisageable que la commune supplée. Enfin l'état des sanitaires ne permet pas d'envisager une homologation par le CGT.

Elle signale que la commune a plusieurs fois été sollicitée pour diverses occupations dont du tourisme de luxe ; elle n'a pas voulu que le citoyen soit dépossédé de cet espace d'autant plus que l'entité ne dispose d'aucun lieu didactique dévolu à la nature.

En ce qui concerne le devenir de l'ancienne carrière privée contiguë, le secrétaire informe une participante que la réflexion n'est pas dissociée de celle du camping mais suit une voie parallèle par le PNPE et le DNF dans le cadre du plan de gestion des zones Natura 2.000. Des inventaires faunes/flore sont d'ailleurs programmés.

La question de la légalité de la suppression du cheminement reliant l'extrême ouest du camping à la rue de Fayt est posée ; le secrétaire, renseignements pris à la commune, confirme que celui-ci n'est pas repris à l'atlas provincial des voiries vicinales de 1841.

La présence de nombreux petits déchets, reliquats de l'ancienne activité a été constatée ; un membre signale qu'une action participative de nettoyage pourrait être organisée.

Rappel des rétroactes de la fiche projet.

La FRW rappelle que la fiche projet dans sa version initiale a été rédigée il y a quelques années sur base des éléments connus à l'époque ; elle portait essentiellement sur la mise en valeur d'habitats rares liés aux sols sableux acides présents dans l'ancienne carrière - privée- jouxtant le camping, celui-ci à l'époque en cours de désaffectation. Depuis lors le site est assaini et la nature y reprend ses droits, parfois dans une mauvaise direction par le développement de plantes non souhaitées.

Sous cette nouvelle mandature le choix du collège, appuyé par la précédente CLDR, est de reconvertir ce site en un espace dévolu à la convivialité et à la découverte de la biodiversité des milieux sableux rare (le sol étant le même que celui de la sablière toute proche).

Au terme de la mise en contexte, le travail de mise en commun est mené.

A noter que tous les questionnaires n'ont pas été complétés, les participants dans le cas sont invités à le faire d'ici le mois de septembre et à les renvoyer à Adeline.

Les réponses sont apportées au fur et à mesure aux différents items du questionnaire. Le secrétaire signale que les questions sont extraites d'un canevas d'analyse d'un espace public développé par une équipe spécialisée de la FRW (Assistance Territoire et Patrimoine)

La Présidente signale qu'à ce stade, toutes les idées peuvent être émises et ce sera au fur et à mesure de l'évolution dans la construction de la fiche projet que certaines pourront être écartées pour des raisons factuelles.

1 : les usagers, les activités et les fonctions de cet espace

En ce qui concerne les usagers actuels:

Les questionnaires reçus mentionnent les éléments suivants :

Promeneurs, riverains, randonneurs, promeneurs avec chiens cyclistes, urbanskecheurs, adolescents (peu), touristes (peu)

En ce qui concerne les usagers, usages potentiels:

Les questionnaires reçus mentionnent les éléments suivants :

Riverains, seniors, clubs sportifs, club de marche, joggers, cyclistes, sports, promeneurs, ballades, familles, enfants (jeux panneaux biodiversité), propriétaires de chiens, cani park, éco pâturage, hippothérapie, écoles, école du dehors observateurs scientifiques (dans le cadre scolaires), ADEPS, randonneurs, naturalistes, préservation de la nature, touristes, zone de bivouac.

Activités se tenant dans cet espace :

Les questionnaires reçus mentionnent les éléments suivants :

Marches ADEPS (fléchage), cyclisme, non (cité 4 fois et à l'abandon cité 2 fois), promenade, randonneurs,

2 : Caractéristiques du site

Les 3 intérêts principaux sont

Agriculture et/ou sylviculture					X		X		
Cohésion sociale	X			X			X		
Economie									
Histoire et culture	X						X		
Mobilité							X		
Nature	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sport et promenade			X		X	X	X	X	X
Tourisme							X	X	X

Le paysage présente

Des massifs forestiers	X	X			X	X	X	X	X
Des reliefs caractéristiques	X						X	X	
Des ambiances variées	X		X			X	X		X
Des points de vue			X				X		
Autre : biodiversité liée au paysage post minier, bâtiments à l'abandon, éclairage	X	X							

Histoire et patrimoine : le site est lié à un événement ou une activité historique

- Ancien camping cité 5 fois
- Site voisin ancienne exploitation de carrière cité 5 fois (pierre, grès rouge, sable rouge),
- Ancienne carrière de sable, Natura 2.000.
- Situé à proximité d'une ancienne carrière de grès rouge

Le site présente des éléments de patrimoine spécifiques :

- Reliefs et roches, pentes escarpées
- Carrière des Roches rouges.
- Histoire du grès et son utilité dans les différents bâtiments
- Témoignage géologique et industriel (grès rouge)
- Non

4 : les bâtiments

Intérêts pour le développement du site :

- Cohésion sociale : possibilité de créer un espace socio-culturel avec des activités pour familles, seniors (beaucoup de dames âgées et veuves isolées).
- Bâtiments à l'abandon, éviter les dégradations, nuisances, squats ; selon l'utilité du site, à utiliser comme commodités, espaces de rencontres, d'information.
- Abri en général, toilettes, garages à vélo.
- Conversion en rapport avec la future destination du site.
- Cantine, sanitaires, salle de travail
- Sanitaires actuels sans intérêt mais conserver le bâtiment : coin toilettes pour randonneurs, école du dehors, abri pour le mauvais temps, ateliers (déjà équipé : eau électricité)
- Point d'info, d'accueil

5 : mobilité

Espaces aisément accessible aux différents modes de transports :

Oui		X				X	X	X	
Non	X		X	X	X				

Commentaire : OK vélos, voiture, rando

Le parking automobile est :

Existant et suffisant	X	X	X	X	X	X			
Existant et insuffisant							X		
Inexistant				X					

Le parking vélo est :

Existant et suffisant	X								
Existant et insuffisant						X			
Inexistant		X	X	X	X		X	X	

Espaces adapté pour le co-voiturage :

Oui	X				X				
Non		X	X	X		x	X	X	

Commentaire : pas en lien avec le projet

Espace est proche d'un réseau de type points-nœuds, RAVeL, circuit touristique

Non	X	X	X					
Oui, lequel ?	Canal Ath/Blaton							
	RAVeL canal Ath/Blaton							
	Point nœuds, RAVeL, GR							
	RAVeL canal Ath/Blaton							

Espace est proche des réseaux de transport en commun (bus, train)

Non	X	X	X	X	X	X	X	X
Oui, lequel ?								

Espace est proche des axes routiers principaux

Non								
Oui, lequel ?	Rue de Tournai, autoroute							
	Nationale 50, autoroute E42							
	Idem							
	Idem + N505							
	Autoroutes							
	N50							

Espace est visible depuis l'espace public par :**Non**

Sa place dans le paysage	De la signalétique	Autre, remarque
		Pas visible pour ceux, celles ne le connaissant pas
		Clôturé pas de hautes haies
X		
X	X	

Le site dispose de voiries fréquentables par

Voitures et engins motorisés					X		X		
Vélo	X			X	X	X	X		
VTT	X		X	X			X		
Chevaux	X						X		
Piétons	X	(X)	X	X	X	X			
autre, lequel, remarque ?	Espace à l'abandon, sentier à débroussailler								

Les cheminements sont clairs et bien indiqués

Oui							X		
Non	X	X	X	X	X	X			

Les cheminements de voiries sont :

De qualité	X				X				
A revoir		X	X	X		X			
A uniformiser		X		X		X			

Les revêtements des cheminements sont :

De qualité					?				
A revoir	X	X	X	X	?	X	X		
A uniformiser		X		X	?		X		

Le site dispose des équipements suivants :

Eclairage public	X	X		X		X	X		
Raccordement électrique/eau			X	X	X	X			
Cabine électrique	X			X	X		X		
Poteau TEC									
Abribus									
Mobilier (bancs, poubelles)									

Remarques : lampadaires à tester, bâtiments à l'abandon

autre, lequel ?	
-----------------	--

4 Débat, échanges, compléments :

Pour les potentialités du site et les utilisations possibles en découlant, bénéfices générés :

Un canipark est un lieu dévolu indirectement à la cohésion sociale, les propriétaires étant amenés à faire connaissance par l'intermédiaire de leurs animaux.

Dans le même esprit, une petite plaine de jeux pour enfants en bas âge serait indiquée, encourageant les familles à faire connaissance, entre elles, et avec les aînés assez nombreux dans la rue.

En ce qui concerne une éventuelle pratique du VVT, le lieu ne s'y prête pas, les reliefs étant quasi inexistantes. Le caractère sableux du substrat est bien indiqué pour la déambulation de chevaux dans le cadre d'activités d'hypothérapie.

La proximité du RAVeL explique la proposition d'un point de chute, de bivouac ; la revitalisation du site pourrait avoir des retombées positives pour le gîte et l'établissement Horeca non loin.

Quelques places pour petits motor-homes pourraient être réfléchies, les utilisateurs utilisent souvent ces lieux comme points de départ pour sillonner la région. Plusieurs points d'intérêt sont proches, comme la mer de sable.

La proximité du home du CPAS est une opportunité de projets intergénérationnels avec les écoles, notamment autour d'activités pédagogiques.

Sur ce point le lieu, véritable espace scientifique, se prête parfaitement à des classes vertes, à l'école du dehors ; il pourrait en complément être équipé de parcours pédagogiques sur les essences, de panneaux Ludo pédagogiques (suggestion faite qu'ils soient bilingues). Au vu de la richesse notamment en oiseaux, Natagora pourrait être un partenaire de la conception du projet.

Autre particularité, le site est un formidable support à l'imaginaire, il est le décor rêvé pour du théâtre éphémère in situ, de l'art et des expos temporaires, mettre en valeur les artistes locaux, être le lieu d'inspiration pour des dessinateurs, des clubs photos.

Il pourrait aussi stimuler la vie locale en tant que support d'animations ponctuelles, comme l'organisation de marchés aux plantes, de producteurs locaux, la délocalisation d'activités telles que celles menées par Balistik, une délocalisation du concept des Lum'rottes sous un angle spécifique (ex : la nuit de roches rouges).

4. Suite de la démarche.

La FRW explique qu'une série de structures communales ou associatives susceptibles d'être partie prenante dans ce projet seront consultées (ex : Foyer culturel, ASPB, les amis de la Nature...) ainsi que les riverains et ce sur base d'items similaires.

Le home du CPAS sera aussi associé à la réflexion.

Anthony signale que le conseil communal des ados et celui des enfants peuvent être consultés ; la FRW se mettra en rapport avec lui pour les modalités.

Alicia signale que le CCCA peut être aussi consulté par le biais de membre la CLDR y siégeant.

Un membre demande s'il peut consulter les riverains sur base de ce questionnaire.

Le secrétaire répond que cela est assez délicat et invite à une certaine confidentialité tant que le diagnostic et les pistes de propositions ne sont pas finalisés, validés par la CLDR et par l'autorité communale. Les riverains seront bien sûr associés mais dans un second temps à préciser selon l'avancement des travaux de la CLDR.

L'objectif est d'aboutir à la fiche projet actualisée qui sera(it) examinée après les vacances d'été par la CLDR et, si accord, figurera dans les pièces nécessaires à la réunion de coordination.

Les étapes administratives relatives à ce projet sont exposées pour information aux nouveaux membres.

La Présidente explique dans la foulée que la prochaine réunion se verra justement une information aux nouveaux membres sur le contexte général de l'opération de développement rural et comprendra dès lors un volet « théorique ».

Il s'agira aussi d'approuver le ROI de la CLDR et d'examiner la fiche projet mise à jour.

Ces points évoqués préfigurent donc l'ordre du jour provisoire de la réunion de rentrée de la CLDR.

Elle souhaite d'excellentes vacances d'été et donne rendez-vous à la rentrée pour la poursuite du travail sur ce projet.

Le secrétariat,

La Présidente,

Eric Evrard
Fondation Rurale de Wallonie

Alicia Vandenaabeele,
Echevine du développement rural

ODR de Beloeil – CLDR du 09 octobre 2025 – Retour de la visite de terrain.

Membres de la CLDR :

Citoyens	P	E	A	Citoyens	P	E	A
ALKASSOUM DIALLO Aïcha		X		LAURENT Benoit	X		
BRUYERE Daniel	X			LECLERCQ Gaston			X
CANGE Brice	X			LELEUX Ludy	X		
CHARPENTIER Claude		x		L'ERARIO Caroline	X		
COUPLET Pascale	x			MAHIEU Pascale	X		
CROES Lionel	X			MANFROY Bernadette	X		
DANNAUX Kévin			X	MARS Roger			X
DECAIGNY Anthony			X	MEERT Didier		X	
DELARUE Christian			x	NEIRYNCK Lucien			X
DELBECQ Caroline	X			NEIRYNCK Noël		x	
DELCOURT Alexandre		X		PITTAU Francesco		X	
DELEHOUEZEE Véronique	X			POLLART Philippe		x	
DELPLANQUE Sabine		X		PROVOST Florence	X		
DRAMAIS Carine	X			RIGAUX Timothée	X		
DRAMAIS Line	X			ROUSSEAU Alexis	X		
FERAIN Murielle	X			SALAMONE Anne-Sophie	X		
FLASSE Luka	X			SCHRIVEL Julie	X		
JAVOTTE Cassandre			X	STRUBBE Cyril			X
LACROIX Benjamin			X	VERPOORT Marcel		X	
LALLEMAND Judith			X	VIDA Alexandra Melissa	x		

Conseillers communaux	P	E	A
VANDENABEELE Alicia	X		
GALAND Anthony	X		
MALFAIT Valentin	X		
DEGAND Jean-Vincent			X
CHEVALIER Cécile	X		
BIEBUYCK Pascal		X	
AMORISON Emile	X		
LETURCQ Dany			X

Invités :

	P	E	A
Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural	X		
Eric Evrard- FRW – Agent de développement	X		
Robin Penay- FRW – Agent de développement	X		
Chantal Kaboré – Commune de Beloeil - Observatrice			X
Hubert Willems – Commune de Beloeil – Observateur			X
Mélissa De Rouck - Commune de Beloeil – ATL Cheffe de service	X		
Madeleine Bouquelle – Gal Plaines de l'Escaut- chargée de projet « Voiries et biodiversité »	X		

1. Introduction

Alicia Vandenabeel, présente le contexte de cette visite de terrain et cède la parole Madeleine Bouquelle. Celle-ci informe la CLDR du projet « Paysage et patrimoines vivants » et présente le calendrier des rencontres citoyennes organisées du 27 au 31 octobre 2025. Elle invite les membres de la CLDR intéressés à s'y inscrire.

Eric Evrard explique la présence de Madeleine par une volonté de la commune d'associer le PNPE à la réflexion puisque le site présente un potentiel biologique intéressant.

Sur le parcours, Madeleine présente les éléments suivants :

Secteur nord du camping en bordure de la sablière :

La présence de plantes invasives est constatée, les principales dans l'ordre de prolifération sont le robinier pseudo acacia (plusieurs grands arbres semenciers et de nombreux petits rejets) et l'arbre à papillons (plusieurs petits pieds). Les modes de dispersion et techniques de lutte sont exposés ;

Plusieurs pieds de bruyères sont encore présents ; l'équipe du PNPE a procédé à un test d'étrépage sur 3 carrés pour tenter une recolonisation naturelle par les semences encore enfouies (le pouvoir de germination peut conserver une centaine d'années).

L'idée serait de jauger la faisabilité de restaurer, sur une partie du site, une lande à Callunes à des fins favorables à la biodiversité et pédagogiques.

Elle présente les espèces végétales intéressantes qui ont été recensées récemment sur la sablière privée bordant le site.

Celle-ci est en statut Natura 2.000 comme le bois communal bordant l'ancien camping.

Cela traduit la rareté de ces milieux à l'échelle européenne et pose donc les balises de ce qui y serait autorisé en termes d'aménagements.

Par contre, cela offre cependant la possibilité de subventions à 100% si des travaux de restauration des biotopes s'avéraient nécessaires. Eric Evrard explique que ce pourrait être le cas pour l'ancienne carrière de sable, (les ligneux ayant repris le dessus au détriment des milieux ouverts) dans le cadre du projet « Life Vallées atlantiques » <https://www.lifevalleesatlantiques.eu/>.

Abords de l'ancien bâtiment sanitaire :

Plusieurs alignements de lauriers *sp* plantés par les anciens occupants se sont développés et mériteraient d'être éliminés car ils n'apportent rien sur le plan de la biodiversité.

Robin Penay explique que la gestion des ligneux devra prendre en compte celle de grands arbres d'ombrage, notamment très appréciés par les aînés de la résidence des Bruyères fréquentant occasionnellement l'endroit.

Un groupe de résidents a, en effet, été associé à la réflexion et a émis une liste de souhaits/recommandations.

Mélissa De Rouck, responsable de l'ATL de Beloeil, y assistait et accompagne également la visite de ce jour. Elle présente à la CLDR ses missions dont l'encadrement des Conseils consultatifs ; ceux-ci seront consultés également sur ce projet.

2. Recueil des avis de la CLDR

Eric Evrard explique que l'intérêt de la visite était de s'imprégner des ambiances du site et donc de pouvoir confirmer et/ou relativiser les options qui avaient été émises lors de la précédente CLDR. Il demande aux membres de donner en un mot clé leurs impressions après avoir parcouru le site : « quiétude », « nature », " plénitude", "apaisant", "douceur", "confort au pied", "protection"....etc

Certaines propositions débattues en CLDR sont remises en question tandis que d'autres idées émergent:

- L'installation d'une aire de stationnement pour mobil home n'est pas retenue;
- L'installation d'une aire de jeux "traditionnelle" n'est pas la bienvenue. Si un tel aménagement devait avoir lieu, il faudrait qu'il soit particulièrement bien intégré au lieu afin d'éviter de le dénaturer;
- Le potentiel du site pour y faire des balades découvertes/sensorielles
- La possibilité d'intégrer des parcours vita originaux (l'exemple du musée de la mer à La Panne est cité)
- La nécessité d'installer des sanitaires pour les visiteurs
- La présence sur le site d'une série d'équipement techniques qui pourrait être réutilisé: électricité, eau, poteaux d'éclairage.
- La création d'un belvédère sur la carrière des roches rouges serait un atout pour l'attractivité du site

Il est demandé si des impératifs d'aménagements sont requis dans le cadre la sollicitation de subsides auprès de la région wallonne. La FRW indique qu'il faudra être attentif au contenu de la fiche-projet initiale, à savoir la mise en valeur de la carrière des Roches Rouges. Au-delà de cet impératif, la CLDR peut proposer d'autres aménagement visant au développement de la convivialité et de la protection de la nature.

La CLDR indique qu'il serait intéressant de consulter également: l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Beloeil (ASPB), le cercle d'histoire de Stamburges et le musée Noël Carlier. La possibilité de créer un petit musée consacré aux Roches Rouges est évoqué, mais le besoin de personnel est pointé comme un frein important à la mise en place d'une telle initiative

3. Suite

La FRW invite les participants à l'exercice suivant : parcourir le site, en photographier les points les interpellant et les indiquer sur le plan fourni ; par la suite, lui transmettre par voie électronique les clichés accompagnés d'un commentaire de la raison de la prise de vue.

Prochaine CLDR

Celle-ci se tiendra au terme des rencontres des Conseils consultatifs et des associations afin de mettre en commun les observations et desiderata.

Le secrétariat,

La Présidente,

Eric Evrard
Fondation Rurale de Wallonie

Alicia Vandenabeele,
Echevine du développement rural